Interreg Sudoe

EUROPEAN UNION

Comment va se dérouler la gestion administrative et financière de mon projet? Comment allez-vous l'évaluer ?

Alexandre Le Gall
Alexandra Lopes
Jesús Núñez Gutiérrez
Christophe Cazal
Responsables de projets

Fernando Chofre Álvarez
Responsable de la gestion financière et contrôles

Secrétariat conjoint Sudoe

Cooperar está en sus manos

www.interreg-sudoe.eu

Interreg Sudoe

EUROPEAN UNION

Accès et utilisation de l’application informatique eSudoe

Cooperar está en sus manos

www.interreg-sudoe.eu

Principes généraux

- eSudoe utilisée par tous les acteurs participant à la mise en œuvre et à la gestion des projets (bénéficiaires potentiels, bénéficiaires, contrôleurs de premier niveau…)
- Accès nominatif à l'application
- Chaque profil est associé à une adresse e-mail
- Il existe plusieurs profils en fonction des phases du programme et du rôle de chaque acteur

FICHE 17

Accès à eSudoe en fonction des phases du programme

- S'enregistrer/enregistrer une entité et présenter une candidature: réalisé ☑
- Gestion des projets approuvés: à partir de signature accord d'octroi
  - ✓ Profil chef de file
  - ✓ Profil bénéficiaire
  - ✓ Profil contrôleur de premier niveau

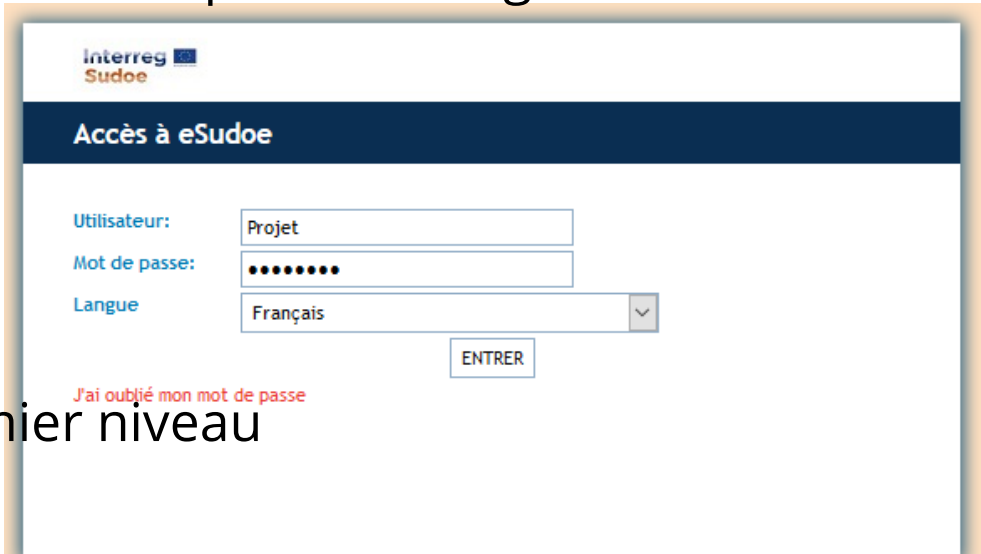

Profil chef de file

Peut réaliser toutes les tâches relatives à la gestion du projet

Accès en lecture seule à toutes les tâches des bénéficiaires du projet

- Plusieurs personnes de l'entité chef de file peuvent avoir accès au projet avec un profil chef de file
- Droits d'accès (profil chef de file/profil bénéficiaire) gérés par l'utilisateur qui a créé le formulaire de candidature

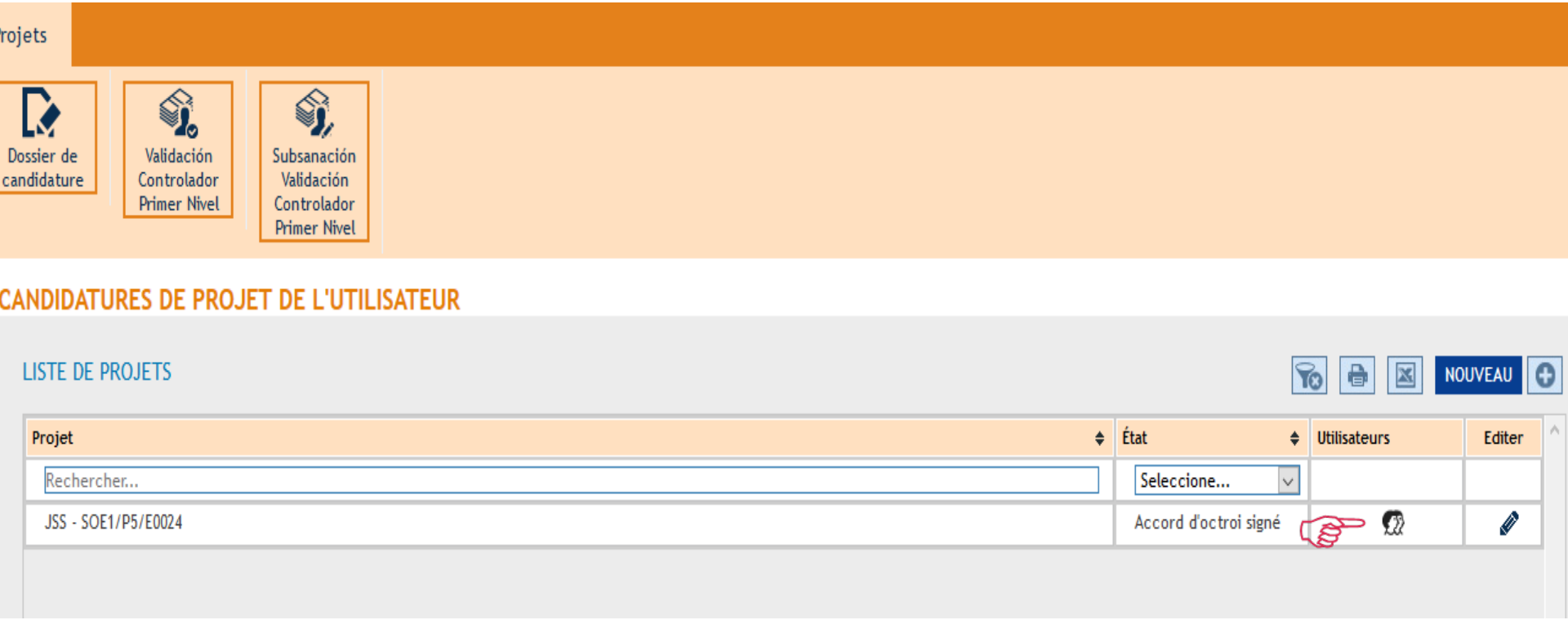
rojets
Dossier de candidature
Validación Controlador Primer Nivel
Subsanación Validación Controlador Primer Nivel
CANDIDATURES DE PROJET DE L'UTILISATEUR
LISTE DE PROJETS
NOUVEAU
Projet
État
Utilisateurs
Editer
Rechercher...
Seleccione...
JSS - SOE1/P5/E0024
Accord d'octroi signé

Interreg Sudoe

Projets

Changer de projet | Dossier de candidature | DÉPÔT DES DOCUMENTS | TÂCHES DU PROJET | Proposición Controlador 1º Nivel | EXTRACTIONS

SOE1/P5/E0024 - ANIMOJSS

GESTION DES UTILISATEURS BÉNEFICIAIRES

Partenaire	Utilisateurs
1 Chef de file	
2 Autres bénéficiaires	
3 Autres bénéficiaires	
4 Autres bénéficiaires	
5 Autres bénéficiaires	
6 Autres bénéficiaires	
7 Autres bénéficiaires	
8 Autres bénéficiaires	
9 Autres bénéficiaires	
10 Autres bénéficiaires	

RETOUR

Projets | Programme | Rapports | Archives de documents | Statistiques du système | Gestion de projets | Configuration du système

Changer de projet | Dossier de candidature | DÉPÔT DES DOCUMENTS | TÂCHES DU PROJET | Proposición Controlador 1º Nivel | EXTRACTIONS

SOE1/P5/E0024 - ANIMOJSS
GESTION DES UTILISATEURS BÉNEFICIAIRES
PARTENAIRE - NULL

Dans cette phase des utilisateurs pour le bénéficiaire peuvent être créés Sociedad ..., ou on peut s'associer un utili

AJOUTER UN UTILISATEUR

ASSOCIER UN UTILISATEUR

RETOUR

Changer de projet | Dossier de candidature | DÉPÔT DES DOCUMENTS | TÂCHES DU PROJET | Proposición Controlador 1º Nivel

SOE1/P5/E0024 - ANIMOJSS
GESTION DES UTILISATEURS BÉNEFICIAIRES
UTILISATEURS - NOUVEL UTILISATEUR

Utilisateur (Le nom d'utilisateur eSudoe va être automatiquement généré par l'application informatique à partir du nom indiqué dans le champ « Nom 1 ».) *

Prénom *

Nom 1 (utilisé par eSudoe pour générer le nom d'utilisateur)*

Email *

Confirmation email*

Langue préférée: Português

ENREGISTRER | RETOUR

Vous allez recevoir un email provenant de l'adresse esudoe@interreg-sudoe.eu pour que vous puissiez activer votre compte d'utilisateur dans eSudoe.
Si vous ne recevez pas l'email dans votre boite de réception, vérifiez le dossier de courriers indésirables ou spams.

RETOUR

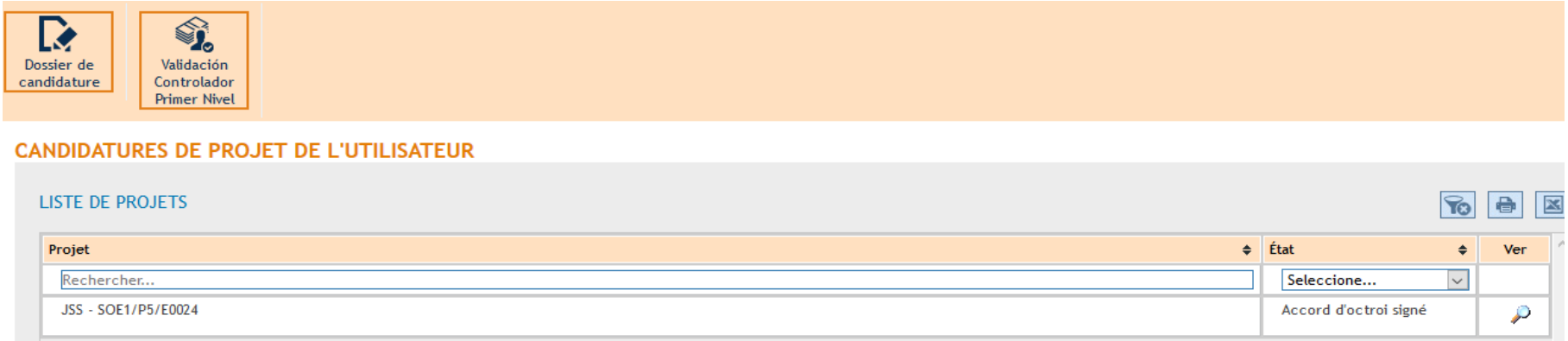

Profil bénéficiaire

- Tous les bénéficiaires d'un projet doivent disposer d'un compte utilisateur

- Profil permettant seulement de créer des tâches relevant de l'entité bénéficiaire:

  Proposition de contrôleur de premier niveau

  Déclaration de dépenses

Accès au formulaire de candidature et aux tâches du projet en lecture seule

Profil contrôleur de premier niveau

- Chaque contrôleur de premier niveau dispose également de codes d'accès
- Autorité nationale correspondante accepte et valide la proposition de contrôleur
  - Données d'accès envoyées au contrôleur
- Attention de bien indiquer l'adresse e-mail que le contrôleur va utiliser pour accéder à tous ses projets

Interreg Sudoe

EUROPEAN UNION

Que dois-je faire après la signature de l’accord d’octroi d’aide FEDER?

Cooperar está en sus manos

www.interreg-sudoe.eu

Que dois-je faire après la signature de l'accord d'octroi d'aide FEDER?

Signature accord d'octroi FEDER

26 septembre

25 novembre

Dans les 2 mois qui suivent la signature de l'accord d'octroi FEDER:

- Proposition contrôleur de 1er niveau
- Présentation du premier rapport d'exécution

Proposition du contrôleur de premier niveau

(aspect approfondi dans la présentation du 27 septembre, par les AN respectives)

- Chaque bénéficiaire doit effectuer une proposition de contrôleur de premier niveau à son AN (Fiche 11 du guide Sudoe).

- Cette proposition s'effectue ou bien via eSudoe, ou bien en format papier, selon les exigences de chaque AN.

- Une fois la proposition réalisée par le bénéficiaire, l'AN autorise ou non le contrôleur de premier niveau proposé.

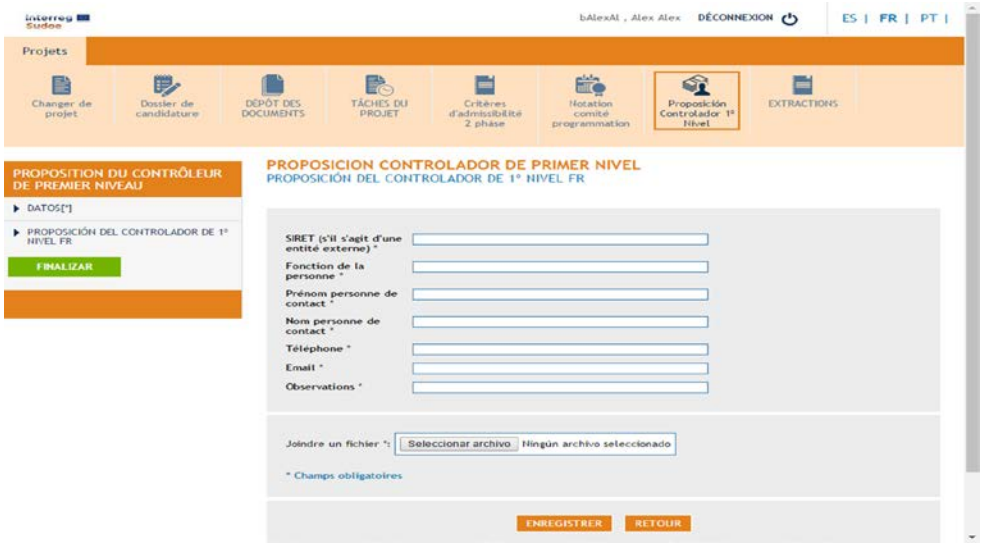

Présentation du premier rapport d'exécution du projet

- Présenté dans le **délai maximum de 60 jours calendaires** à partir de la date de signature de l'accord d'octroi FEDER.

- Le **chef de file du projet est responsable** de sa présentation, via la tâche correspondante dans l'application eSudoe.

- Documents demandés: **premier rapport d'exécution du projet** (saisi directement dans eSudoe), accompagné des justificatifs pertinents.

- **Possibilité d'accompagner d'une demande d'avance FEDER.**

Présentation du premier rapport d'exécution du projet

(Dans le cas où une avance serait demandée)

- Paiement FEDER au niveau des bénéficiaires qui peut être demande par le chef de file;

- Aucune dépense n'est associée à ce rapport;

- Il n'est pas obligatoire d'effectuer une distribution proportionnelle pour tous les bénéficiaires. Toutefois:
  - Aucun bénéficiaire ne peut recevoir plus de 20% de son aide FEDER;
  - L'avance ne peut pas dépasser 5% du FEDER programmé pour le projet.

- Le montant reçu est compense sur les premières dépenses déclarées pour chaque bénéficiaire.

L'octroi de l'avance FEDER est conditionnée à la présentation correcte du premier rapport d'exécution.

Mais avant de remplir le premier rapport d'exécution:

Le SC demandera une restructuration des informations

Pourquoi?

Erreur d'interprétation réalisation principale/autres

(+ absence de précisions GTs transversaux)

Principales réalisations du projet X (par ex.)
▪ Site internet du projet
▪ Journées de diffusion
▪ Vidéo décrivant les technologies démontrées
▪ Prototypes

Contribuent-elles toutes à l'indicateur de réalisation sélectionné par le projet?

Non

Mais avant de remplir le premier rapport d'exécution:

Donc:

Demande de précision de la réalisation principale qui contribue à l'indicateur de réalisation

Pour:

Fournir une gestion et un accompagnement plus efficaces

Principales réalisations du projet X (par ex.):
✗ Site internet du projet
✗ Journées de diffusion
✗ Vidéo décrivant les technologies démontrées
✓ Prototypes

Enfin, pour pouvoir recevoir le FEDER:

- Le chef de file doit confirmer les données bancaires;

- **Cas particulier:** les bénéficiaires espagnols doivent avoir leur compte bancaire inscrit à la *Dirección General del Tesoro.*

Interreg Sudoe

EUROPEAN UNION

Circuit financier

Cooperar está en sus manos

www.interreg-sudoe.eu

Circuit financier

1. Définition et étapes
2. Temps du circuit financier: périodicité et durée estimative
3. Déclarations de dépenses du bénéficiaire
4. Déclarations de dépenses du projet
5. Les remboursements FEDER

1) Définition et étapes du circuit financier

C'est la succession de toutes les étapes que doit suivre une dépense réalisée et payée par un bénéficiaire jusqu'à la réception par ce dernier de l'aide FEDER correspondante liée à cette dépense

- Il comprend 9 étapes (avec quelques variations par État membre)

- Tout le circuit des se fait via eSudoe, et le minimum de justificatifs circulent en dépenses format papier

Fiche 10 Guide Sudoe

Étape		Acteur	État de la dépense	Qui participe?			
			Terminologie	ES	FR	PT	RU (g)
1	Enregistrement de dépenses	B	Enregistrée dans le système	●	●	●	●
2	Déclaration de dépenses du bénéficiaire	B	Déclarée	●	●	●	●
3	Vérification de dépenses du bénéficiaire (valid. en FR)	CPN	Vérifiée (validée en FR)	●	●	●	
4	Validation de dépenses du bénéficiaire	AN	Validée	●		●	●
5	Déclaration de dépenses du projet dde paiement FEDER	BP	Déclarée à l'AUG	●	●	●	●
6	Déclaration de dépenses du projet à l'AUC	SC / AUG	Déclarée à l'AUC	●	●	●	●
7	Certification de dépenses et DP de AUC à la CE	AUC	SPaCE	●	●	●	●
8	Paiement de la CE à l'AUC	CE	Versée et encaissée	●	●	●	●
9	Paiement de l' AUC à chaque bénéficiaire	AUC	Répartie et transférée	●	●	●	●

2) Temps du circuit financier: périodicité et durée estimative

- Bénéficiaires: Minimum 1 déclaration de dépenses du bénéficiaire par an, dans la première quinzaine d'avril, avec des dépenses payées jusqu'au 31 mars de chaque année.

- Chefs de file: Minimum 1 déclaration de dépenses du projet et demande de remboursement FEDER par an, avec les validations disponibles. À présenter au plus tard le 1er octobre de chaque année.

- Pourquoi est-il important de respecter le calendrier financier établir pour mon projet? La "règle N+3".

Schéma temporel du circuit financier: exemple

Étape 1: Enregistrement dépenses

Mois 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	JAN	FEV

Étape 2: Déclaration de dépenses du bénéficiaire (“*déclarée*”)

Étape 3: Vérification de dépenses du bénéficiaire “(*vérifiée*)” (Validation en FRANCE)

+

Étape 4: Validation de dépenses du bénéficiaire “(*validée*)”

Étape 5: Déclaration de dépenses du projet et demande de paiement FEDER (“*déclarée AUG*”)

Étape 6: Déclaration de dépenses du projet à l’AUC (“*déclarée AUC*”)

Étape 7: Certification de dépenses et demande de paiement de AUC à CE (“*SPaCE*”)

Étape 8: Paiement de la CE à l’AUC (“*versée et encaissée*”)

Étape 9: Virement de l’AUC à chaque bénéficiaire (“*répartie et transférée*”)

3) Déclarations de dépenses du bénéficiaire

- Bénéficiaires: ils génèrent le **MODÈLE A1_bénéficiaire** via eSudoe, dont ils signent la page de garde après avoir clôturé la tâche “déclaration de dépenses du bénéficiaire”.

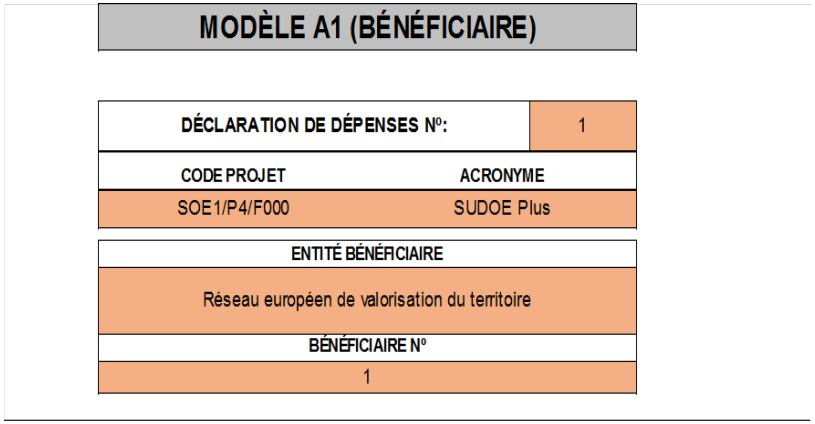

MODÈLE A1 (BÉNÉFICIAIRE)	
DÉCLARATION DE DÉPENSES Nº:	1
CODE PROJET	ACRONYME
SOE1/P4/F000	SUDOE Plus
ENTITÉ BÉNÉFICIAIRE	
Réseau européen de valorisation du territoire	
BÉNÉFICIAIRE Nº	
1	

- La déclaration de dépenses du bénéficiaire inclut un **rapport d’exécution du bénéficiaire**, qui est rempli directement dans eSudoe.

Important: le programme a fixé des normes sur la **flexibilité du plan financier.** Il n’y a pas de modifications du plan financier du bénéficiaire par catégorie.

Interreg Sudoe

FLEXIBILITÉ ENTRE CATEGORIES DE DÉPENSES (€)

PROJET (Acronyme):	
Bénéficiaire:	bénéf
date	

CATEGORIE DE DÉPENSES	(1) PF APPROUVÉ PAR LE COMITÉ DE PROGRAMMATION		(2) dépenses cumulées VALIDÉES suite à ce paiement	(3) dépenses cumulées à CERTIFIER suite à ce paiement (application limites flexibilité)	(4)=(3)-(1) modification cumulée *(seulement augmentations) , application de la flexibilité*
	date du comité de programmation				
1 Dépenses de personnel	45.000,00	36,22%	65.000,00	51.750,00	*6.750,00*
2 Dépenses de bureau et frais administratifs	6.750,00	5,43%	9.750,00	7.762,50	*1.012,50*
3 Dépenses de déplacement et d'hébergement	10.000,00	8,05%	7.500,00	7.500,00	*0,00*
4 Dépenses liées au recours à des compétences et à des services externes	40.000,00	32,19%	32.000,00	32.000,00	*0,00*
5 Dépenses d'équipement	22.500,00	18,11%	16.500,00	16.500,00	*0,00*
6 Dépenses de travaux et d'infrastructures de petite envergure	0,00	0,00%	0,00	0,00	*0,00*
TOTAL	**124.250,00**	**100,00%**	**130.750,00**	**115.512,50**	***7.762,50***

% CHANGEMENTS ENTRE CATEGORIES **6,25%**

MAX CHANGEMENT CATEGORIES 15%

SYNTHÈSE

MODIFICATION BUDGÉTAIRE (6)=(3)-(2)	% MODIFICATION BUDGÉTAIRE (7)=(6)(%))	PLAN FINANCIER PROPOSÉ CLÔTURE DU PROJET (EN %)	BUDGET MAXIMUM ADMISSIBLE EN "Dépenses de personnel" (PF initial + 15%)
modification des dépenses validées par rapport au budget CP(€), SANS APPLIQUER FLEXIBILITÉ	modification dans limites de flexibilité (%)		
144,44%	115,00%	44,80%	51.750,00
144,44%	115,00%	6,72%	
75,00%	75,00%	6,49%	
80,00%	80,00%	27,70%	
73,33%	73,33%	14,28%	
#¡DIV/0!	#¡DIV/0!	0,00%	
105,23%	**92,97%**	**100,00%**	

MAX: modif personnel: 15%

CE %age NE PEUT PAS DÉPASSER 65%

4) Déclarations de dépenses du projet et demandes de paiement FEDER

- Chefs de file: ils génèrent le MODÈLE B1_chef de file via eSudoe,

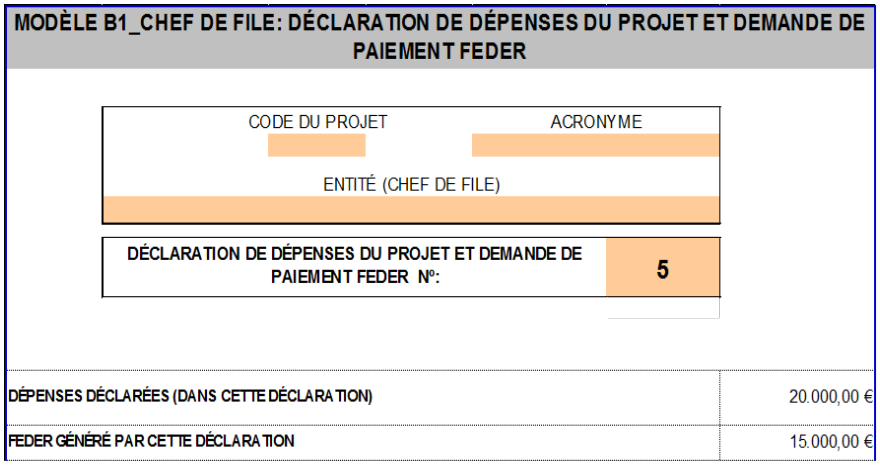

MODÈLE B1_CHEF DE FILE: DÉCLARATION DE DÉPENSES DU PROJET ET DEMANDE DE PAIEMENT FEDER	
CODE DU PROJET	ACRONYME
ENTITÉ (CHEF DE FILE)	
DÉCLARATION DE DÉPENSES DU PROJET ET DEMANDE DE PAIEMENT FEDER Nº:	5
DÉPENSES DÉCLARÉES (DANS CETTE DÉCLARATION)	20.000,00 €
FEDER GÉNÉRÉ PAR CETTE DÉCLARATION	15.000,00 €

- La déclaration de dépenses du projet inclut un rapport d'exécution du projet, qui se remplit directement dans eSUDOE. La présentation de ce rapport est nécessaire pour que le paiement puisse être exigé

- Le rapport d'exécution du projet rassemble des informations sur l'avancement des indicateurs du projet

5) Les remboursements FEDER

- Avance
- Acomptes
- Paiements intermédiaires
- Paiement du solde final

Idées générales sur les remboursements

1- **acomptes**: en fonction de la disponibilité financière du programme Sudoe, un virement FEDER d'une partie de l'aide FEDER à recevoir par une déclaration de dépenses du projet pourra être effectué.

2 – **paiements intermédiaires et solde**: ce sont les paiements principaux associés aux déclarations de dépenses des projets.

Exemple pratique calendrier paiements

Interreg Sudoe

SIMULATION DU CIRCUIT DES PAIEMENTS CONCERNANT L'AVANCE ET LA 1ère DÉCLARATION DE DÉPENSES DU PROJET

Cette simulation doit être considérée comme un exemple pratique.

PROJET (Programmation)	Dépenses programmées (€)	FEDER (€)
	1.200.000,00	900.000,00

EXÉCUTION

Action notable	acteur	DATE	dépenses	FEDER généré	FEDER payé
DEMANDE D'AVANCE	BP	15/11/2016	0	45.000,00	0,00
Paiement de l'avance à chaque bénéficiaire	AUC	15/12/2016			45.000,00
circuit de validation des dépenses déclarées	B, CPN, AN (si néc.)				
Présentation formelle de la 1ère déclaration de dépenses du projet (MODÈLE B1)	BP	15/09/2017	220.000,00	165.000,00	0,00
Déclaration de dépenses dans laquelle est incluse la 1ère déclaration de l'AUG à l'AUC	AUG	15/10/2017	200.000,00	150.000,00	0,00
acompte FEDER à chaque bénéficiaire	AUC	30/10/2017			30.000,00
Déclaration de dépenses AUC à CE et demande de paiement FEDER	AUC	25/10/2017	200.000,00	150.000,00	
Paiement intermédiaire à chaque bénéficiaire	AUC	10/12/2017			75.000,00
BILAN: dépenses et paiements cumulés		**10/12/2017**	**200.000,00** **16,67%**		**150.000,00** **16,67%**

Interreg Sudoe

EUROPEAN UNION

Comment sera évalué mon projet par le programme Sudoe?

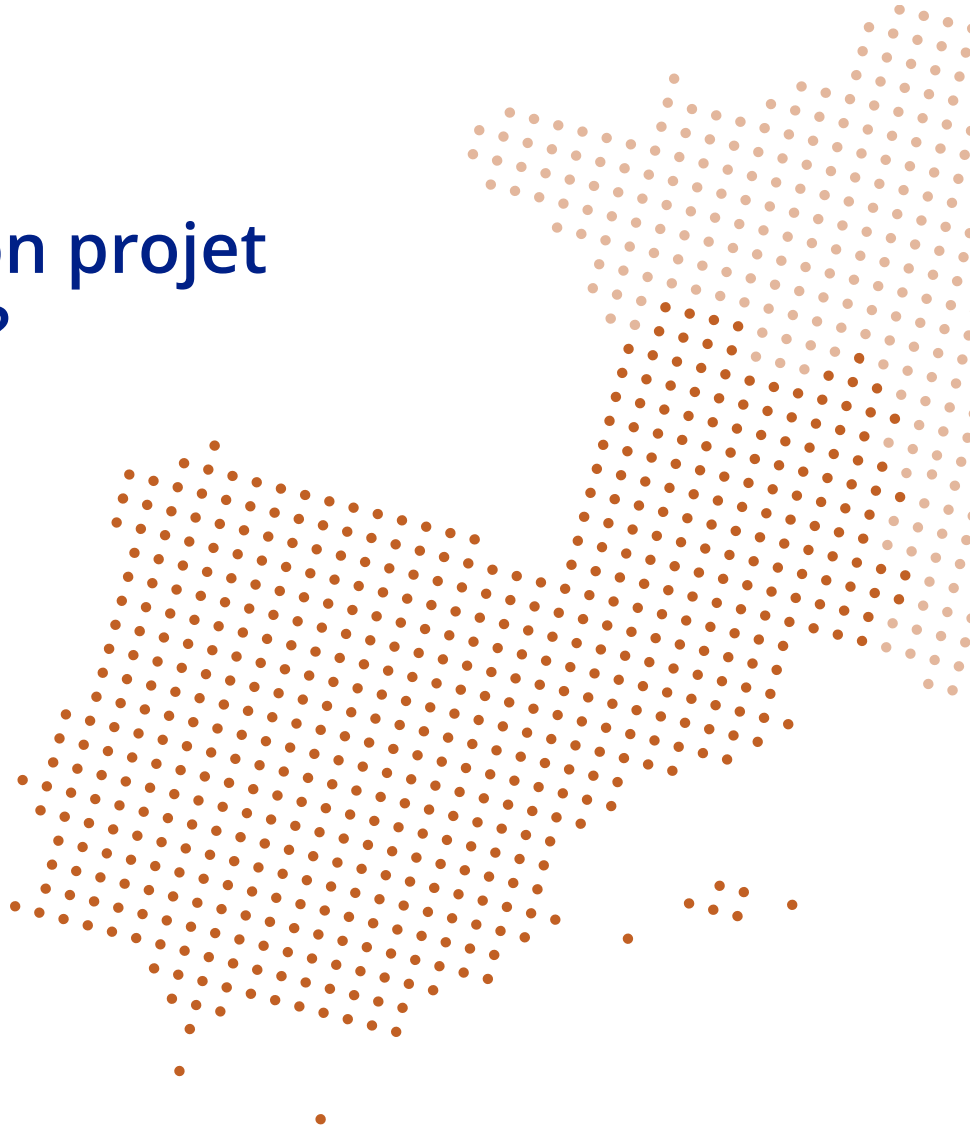

Cooperar está en sus manos

www.interreg-sudoe.eu

Pourquoi évaluer et faire un suivi des projets approuvés par le programme Sudoe?

- Nouvelle période de programmation: programme orienté vers des résultats.
- Règlements: suivi à travers des indicateurs. Article 8 du règlement UE nº1299/2013.
- Cadre de performance: doit être atteint par les programmes de coopération (programme de coopération Sudoe)
- Objectifs avec atteinte d'indicateurs (de réalisation et de résultat).

Comment les projets vont-ils être évalués? Sur la base des 2 moyens suivants

1. À travers les rapports du projet:
   a) Premier rapport d'exécution (2 mois à partir de la signature).
   b) Rapports d'exécution (au moins 1 par an).
   c) Rapport de clôture.
2. À travers un suivi parallèle et individualisé de chaque projet:
   a) Définition de la réalisation principale du projet en ligne avec l'indicateur de réalisation que le projet cherche à atteindre.
   b) Définition d'autres réalisations, sous-réalisations, livrables, etc.

Qu'attendons-nous des projets en ce qui concerne l'atteinte des indicateurs?

- Atteinte des objectifs indiqués dans le FC.
- Atteinte des indicateurs de réalisation.
- Impact de la réalisation principale du projet:
  - Sur le territoire.
  - Au niveau sectoriel, social, etc.

Quelles conséquences peut avoir le non-respect de ces règles?

- Articles 13 et17 de l’accord d’octroi d’aide FEDER.

Interreg Sudoe

EUROPEAN UNION

Aides d'État

Cooperar está en sus manos

www.interreg-sudoe.eu

FICHE 7

Qu’est ce qu’une aide d’État ?

- une aide accordée à une **entreprise**
- par **l’Etat** au moyen de **ressources publiques**
- procurant un **avantage sélectif**
- **affectant les échanges entre Etats membres et la concurrence**

FICHE 7

Qu’est-ce qu’une entreprise ?

- Le seul critère pertinent est le fait qu'elle exerce ou non une **activité économique**.
- La question de savoir si l'entité a été créée à des fins lucratives ou non ne conditionne pas l'application des règles en matière d'aides d'État.
- La qualification d'entreprise est toujours liée à une activité bien précise.

Qu’est-ce qu’une activité économique ?

- Toute activité consistant à offrir des biens ou des services sur un marché donné.

- Activités potentiellement non économiques: exercice de l’autorité publique, sécurité sociale, soins de santé, activités en matière d’éducation et de recherche, culture et conservation du patrimoine (sous réserve de conditions à respecter, liste non exhaustive).

Qu’est-ce qu’un avantage sélectif ?

- Un avantage existe dès lors que la situation financière d'une entreprise est améliorée du fait d'une intervention de « l'État » réalisée à des conditions autres que les conditions normales du marché.

- Critère a priori toujours rempli dans le cas des projets Sudoe en présence d’activités économiques.

Où en sommes-nous pour les projets approuvés ?

Catégorie d'entité	Existence d'aides d'État	Action
I	Peu probable, mais à étudier	Étude si présence d'activités économiques et éventuelle application d'un régime d'aides d'État
II	Possible, à confirmer selon activités	Étude si présence d'activités économiques et éventuelle application d'un régime d'aides d'État
III	Probable, à confirmer selon activités	Étude si présence d'activités économiques et éventuelle application d'un régime d'aides d'État
IV	OUI (sauf cas exceptionnel)	Déclaration de minimis Ou Application RGEC

Exemples d'activités non économiques (hors champ des aides d'État)

- Activités en matière d'éducation et de recherche
  - A priori, les activités principales des universités ou organismes de recherche: enseignement public ou recherche **indépendante** financée majoritairement par des **fonds publics**, diffusion des résultats de la recherche.
  - Activités étudiées au cas par cas.
- Culture et conservation du patrimoine
  - Le financement public d'une activité ayant trait à la culture ou à la conservation du patrimoine accessible au public **gratuitement** n'est pas de nature économique.
  - De même si le grand public doit acquitter une contribution financière qui ne couvre **qu'une partie** des coûts réels.

Cas concrets d'aides d'État: éducation et recherche

- Fondation de droit privé assurant la majorité de ses recettes par la vente de services à des entreprises, et qui réalise quelques activités de recherche indépendante. Pas de séparation des activités au niveau comptable.

  - Activités de recherche **soumises** aux règles des aides d'État

Cas concrets d'aides d'État: éducation et recherche

- À l'inverse

- Association de droit privé ayant comme objectif d'exercer **en toute indépendance** des activités de R&D. Quelques activités économiques dont les financements sont comptabilisés séparément.

  - Activités de recherche indépendante **non soumises** aux règles des aides d'État

Cas concrets d’aides d’État: culture et patrimoine

- Exposition gérée par une entité de droit public essentiellement financée par les contributions des visiteurs.

- Restauration d'un bâtiment historique utilisé par une entreprise privée.

  - Activités **soumises** aux règles des aides d’État

Cas concrets d'aides d'État: culture et patrimoine

- À l'inverse:

- Musée géré par une entité privée, ouvert au grand public et dont les entrées ne couvrent qu'une partie des coûts réels.

- Activité gratuite liée à la protection de la nature.

  - Activités **non soumises** aux règles des aides d'État

Quel est la conséquence de l'application des aides d'État à une entité ?

Application du règlement de minimis

Pas plus de 200.000 € sur les 3 derniers exercices fiscaux (Sudoe compris): **Aide inchangée**

Plus de 200.000 € sur les 3 derniers exercices: **baisse du FEDER ou application d'un taux à 50% ou 25% selon les cas**

- Importance de l’**auto-évaluation** par toutes les entités pour estimer l’aide possible.

- Contrôles à différentes étapes du projet par les organes gestionnaires du programme**.**

- Étude sur la présence d’activités économiques à conclure et mettre en oeuvre avant la 1ère déclaration de dépenses du projet

Références à consulter

- Règlement de minimis (UE) nº 1407/2013
- Règlement général d'exemption par catégorie (UE) nº 651/2014
- Communication de la Commission nº 2016/C 262/01 (concept d'aide d'État)

Interreg Sudoe

Merci de votre attention
Gracias por su atención
Obrigado pela sua atenção
Thank you for your attention

- http://www.interreg-sudoe.eu
- https://esudoe.interreg-sudoe.eu